

Vœu intersyndical sur la réforme des diplômes des métiers d'arts déposé par le SNES-FSU , le SNUEP-FSU, la CGT Educ'action, SUD Education, la CFDT, le SE UNSA, le SNALC, CFE-CGC, la CFTC et le SPELC

Le ministère de l'Éducation nationale voulait présenter aujourd'hui des textes qui engagent une réforme d'ampleur de l'ensemble des diplômes et des formations des métiers d'art, avec la création d'un nouveau diplôme, le BNMA, et, à terme, la disparition du BMA, diplôme créé en 1968. Cette réforme devrait plus largement toucher une vingtaine de diplômes, entraînant la suppression de plusieurs BAC PRO et CAP des métiers d'art.

Annoncée il y a seulement deux semaines, cette réforme a été engagée sans le moindre état des lieux ni le moindre échange de fond préalable concernant la pertinence et l'opportunité de ce projet. Pire encore, le ministère affirme s'appuyer sur un rapport de l'Inspection générale de 2024 qu'il refuse de rendre public. Le ministère veut imposer avec précipitation des choix discutables qui impacteront l'ensemble du secteur professionnel et auront des conséquences sur plus de 10 000 élèves.

Même si ces textes ont été retirés de l'ordre du jour, le conseil supérieur de l'éducation réclame une véritable concertation avec l'ensemble des acteurs avant tout passage d'un projet de texte en CSE, concertation portant d'une part sur l'opportunité d'une telle réforme, et d'autre part sur les orientations que pourrait prendre le ministère pour améliorer la lisibilité et la qualité de ces formations, dans l'intérêt des jeunes qui s'y engagent, mais aussi plus largement dans celui de l'ensemble de ces métiers artistiques hautement qualifiés, qui sont essentiels à la préservation du patrimoine français.